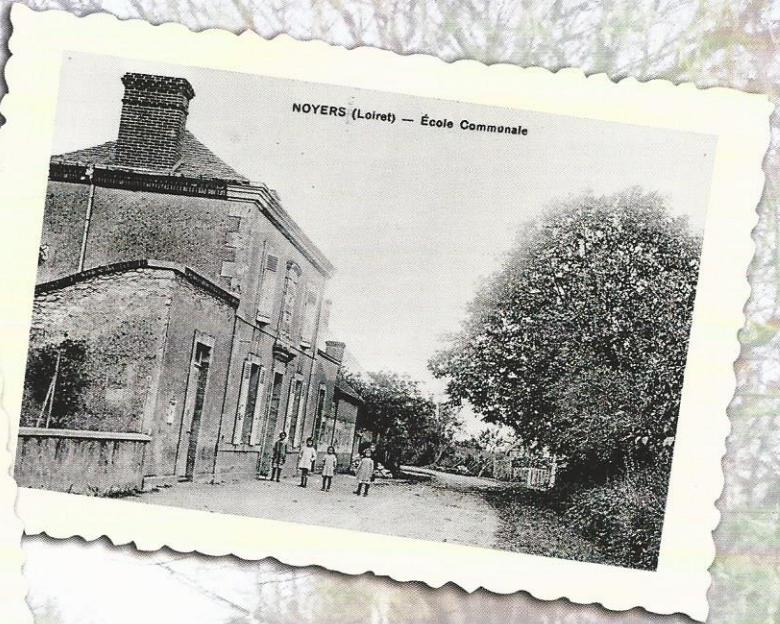




Noyers

Noyers

BULLETIN
MUNICIPAL
2015

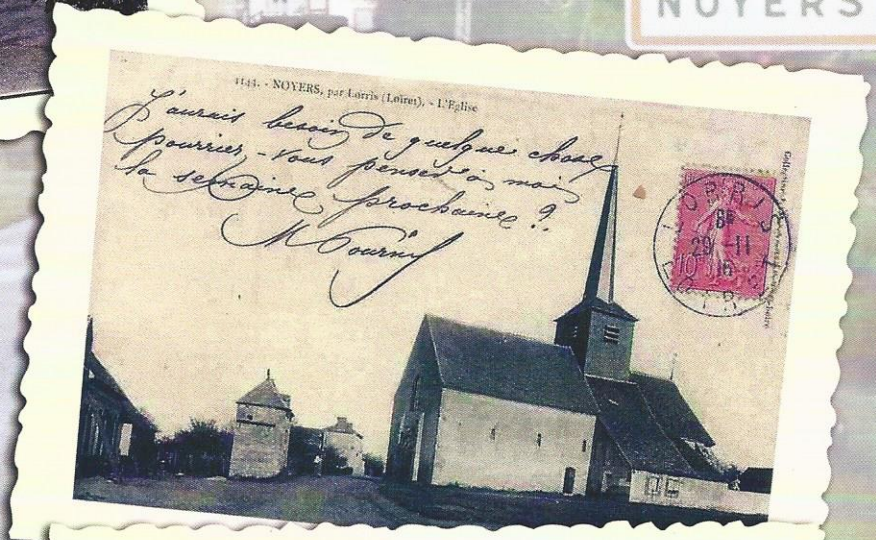


NOYERS (Loiret) — École Communale



LORRIS (Loiret) — La Missandière

C 2
NOYERS

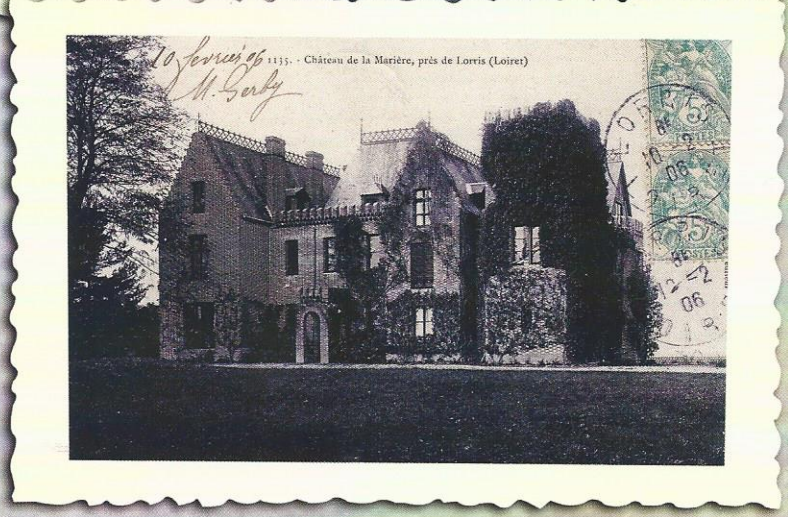


1144. - NOYERS, par Lorris (Loiret). - L'Église

J'aurais besoin de quelques choses
pourries - vous pensez à moi
la semaine prochaine ?
M. Courmy



NOYERS (Loiret) — Chapelle de St-Genoux



10 Janvier 06 1155. - Château de la Marière, près de Lorris (Loiret)

M. Serby

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| Le mot du Maire | page 1 |
| Commission et Syndicats | page 2 |
| Renseignements divers | page 3 |
| Démographie 2014 | page 4 |
| Informations diverses | pages 5 et 6 |
| Tri sélectif et déchets verts | page 7 |
| Plan de la commune..... | pages 8 et 9 |
| Plan quartier de La Borde | page 10 |
| Récapitulatifs des Conseils Municipaux | pages 11-12 |
| Associations de la commune | |
| CLub du 3 ^{ème} âge / Comité des Fêtes..... | page 13 |
| Les Agents Communaux | page 14 |
| Noyers en images..... | pages 15 et 16 |
| Elections Départementales 2015..... | page 17 |
| Ecole élémentaire et Maternelle | |
| Marc O'Neill | pages 18 et 19 |
| ADAPA de Lorris | page 20 |



Ce bulletin est dédié aux 17 victimes des massacres commis début Janvier 2015, particulièrement à ces soldats de la liberté qui, avec leurs crayons, défendaient nos valeurs républicaines, la démocratie et notre liberté de pensée.

Xavier Relave.

LE MOT DU CORRESPONDANT DEFENSE

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, est un plan d'action à l'échelle communale, mis en place sous la responsabilité du Maire afin de gérer les situations et apporter aide et soutien lors :

- de phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, grêle, inondations)
- de catastrophes majeures (explosion), d'accidents
- de risques technologiques, sanitaires et accidents de grande ampleur.

Le PCS prévoit :

- la mise en œuvre par les élus et les agents communaux de mesures d'accompagnement et de soutien de la population
- le plan d'action pour assurer la protection des sinistrés par les pompiers et les gendarmes.

La journée défense et citoyenneté (ex-JAPD) :

Vous êtes concernés si vous êtes âgés de 16 ans et vous devez vous inscrire en mairie.

Cette journée intervient entre la date de recensement et vos 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans).

La convocation est ensuite adressée par votre centre du service national (CSN) de rattachement environ 45 jours avant la date de la session.

Les armées cherchent à recruter dans les métiers manuels.



Le mot du Maire



Lorsque l'on doit rédiger le bulletin municipal, en général nous y pensons des semaines, voire des mois à l'avance. De grands éditorialistes font cet exercice quotidiennement, mais eux sont des professionnels. Mes collègues du Conseil et en particulier les membres de la Commission « Information et Culture », ont beaucoup travaillé à la réalisation de ce bulletin.

Le Conseil s'est mobilisé dès le lendemain de son élection afin de s'engager dans les objectifs qu'il s'était fixés. Conscients de nos responsabilités, nous souhaitons poursuivre les temps de rencontre tels que nous avons pu le vivre le 30 août. Les échanges ne peuvent qu'être constructifs, n'hésitez pas à me rencontrer.

Une réflexion a été menée en collaboration avec les services de voirie de la DTT (Direction Départementale du Territoire) sur la sécurisation des départementales 961 et 738. Un aménagement doit se mettre en place en début d'année. Le Conseil mène une réflexion sur l'aménagement du nouveau cimetière et sur l'organisation de la rénovation de notre patrimoine : l'église.

Les mois à venir vont être marqués par des modifications importantes au niveau du département avec la mise en place, en mars prochain, d'un nouveau Conseil Départemental. Suite aux décisions ministérielles et préfectorales, un nouveau territoire verra le jour, associant les cantons de Bellegarde, Chatillon-Coligny et Lorris, dont le bureau centralisateur sera Lorris.

Notre travail d'élus auprès du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lorris est également très important. Ce dernier a pris des compétences importantes tant au niveau de la voirie que de la jeunesse et ses compétences sont appelées à se développer.

Les communes comme les élus doivent suivre de près les orientations de l'Etat, les lois de plus en plus nombreuses et les décrets qui les accompagnent. La conjoncture actuelle et les budgets de plus en plus restreints peuvent retarder la réalisation de certains projets.

Malgré les moments difficiles que chacun rencontre sur le plan économique, les Femmes et les Hommes de notre pays ont toujours su rebondir face aux événements pour construire ensemble l'avenir. Il appartient à chaque Nucérienne et Nucérien de veiller au bien-être de l'ensemble de la communauté de notre village.

Je profite de ce bulletin pour remercier le personnel communal qui répond à vos sollicitations et se rend disponible.

Pour conclure, permettez-moi de vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte à chacun de vous et à vos proches la réalisation de vos projets.

Que l'année 2015 soit également une réussite dans les projets du Conseil.

Xavier Relave.

Commissions et Syndicats

C.C.A.S.

| | |
|----------------------|---------------------|
| Valérie MORLET | Monique LEGRAS |
| Isabelle VINET | Laurent HURISSE |
| Paula COUTELLIER | Séverine FOREST |
| Angélique BEAUDOIN | Michèle DONARD |
| Catherine MICHAUD | Germaine PERICOUCHE |
| Marie-Claire MASSART | Gérard BUIZARD |

Commission Ecoles et Jeunesse

| | |
|----------------|-------------------|
| Valérie MORLET | Laurent HURISSE |
| Magna FERREIRA | Alexandra MARTINS |

Commission Urbanisme, Environnement, Chemins, Voierie

| | |
|-------------------|-----------------------|
| Marc PELLETIER | Amaury DAVID |
| Eric BARNAULT | Laurent HURISSE |
| Cédric COUDRE | Marie-Annick MARCEAUX |
| Alexandra MARTINS | |

Commission Appel d'Offres

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|----------------|
| Alexandra MARTINS | Valérie MORLET |
| Laurent HURISSE | Cédric COUDRE |
| Isabelle VINET | Magna FERREIRA |

Délégués Syndicat des Eaux

| Titulaires | Suppléantes |
|-----------------|----------------|
| Marc PELLETIER | Valérie MORLET |
| Laurent HURISSE | Isabelle VINET |

Commission des Finances

| | |
|----------------|-----------------------|
| Valérie MORLET | Magna FERREIRA |
| Marc PELLETIER | Séverine FOREST |
| Eric BARNAULT | Marie-Annick MARCEAUX |

Commission Communication, Information et culture

| | |
|------------------|-----------------------|
| Marc PELLETIER | Monique LEGRAS |
| Paula COUTELLIER | Marie-Annick MARCEAUX |
| Séverine FOREST | Alexandra MARTINS |

Délégués à la Communauté de Communes

Xavier RELAVE
Valérie MORLET

Délégués Pays du Gâtinais

| Titulaire | Suppléant |
|---------------|--------------|
| Xavier RELAVE | Amaury DAVID |

Déléguées A.D.A.P.A.

| Titulaire | Suppléante |
|----------------|----------------|
| Valérie MORLET | Isabelle VINET |

Délégué Correspondant Défense

Cédric COUDRE



Monsieur le Maire est Président de chaque commission.

*De gauche à droite,
en bas : Monique Legras, Xavier Relave, Valérie Morlet, Marc Pelletier
en haut : Laurent Hurisse, Paula Coutellier, Séverine Forest, Alexandra
Martins, Eric Barnault, Isabelle Vinier, Marie-Annick Marceaux, Magna
Ferreira, Amaury David, Eric Coudré.*

Le soir du 29 mars, les membres du Conseil Municipal nouvellement constitué ont été photographiés sous la pendule qui a été depuis entièrement révisée, et ce gracieusement, par le personnel du Musée de l'Horlogerie de Lorris.

Renseignements

Divers

MAIRIE



- La Mairie est ouverte le mardi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00,
- le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
 - le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00,
 - le vendredi de 14h00 à 18h00.

Les permanences de Monsieur le Maire ont lieu le jeudi de 16h00 à 19h00 et le samedi matin (uniquement sur rendez-vous).

Les permanences des adjoints se tiennent le mardi de 17H30 à 19H00.

Vous pouvez contacter la Mairie par téléphone au 02.38.92.40.72, ou à l'adresse mail suivante : noyers.mairie@orange.fr.

Site internet de la commune : www.noyers.fr

Nombre d'habitants : 763

Liste électorale au 31/12/2014 : 571 inscrits (291 électeurs – 280 électrices).

A partir du 1^{er} mars, les demandes de subventions pour les associations pourront être retirées en Mairie et seront téléchargeables sur le site de la commune.

SALLE

TARIFS 2015



| | SEMAINE | | | WEEK END | | |
|------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------|--------------|
| | Grande Salle Sans Office | Grande Salle Avec Office | Salle Annexe | Grande Salle Sans Office | Grande Salle Avec Office | Salle Annexe |
| Résidents de Noyers | 80€ | 110€ | 45€ | 165€ | 230€ | 100€ |
| Résidents hors commune | 130€ | 170€ | 80€ | 250€ | 350€ | 160€ |
| Caution | 1000€ | 1000€ | 300€ | 1000€ | 1000€ | 300€ |

Pour les réservations des salles, s'adresser en Mairie.

Démographie

2014



NAISSANCES

| | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| LACIPIERE Ethan Robert Renaud | le 24 février 2014 à Amilly |
| LACIPIERE Logan Léon Philippe | le 24 février 2014 à Amilly |
| TORTILLER Célia Maria | le 07 mars 2014 à Amilly |
| REMOND Axel Alban Emeric | le 21 mars 2014 à Amilly |
| BUCH Axel Philippe Daniel | le 08 avril 2014 à Amilly |
| BOISCOMMUN Arthur Claude Philippe | le 12 avril 2014 à Amilly |
| COUDRE Chloé Odette Martine | le 11 juin 2014 à Amilly |
| COME-GARNIER Arthur | le 28 août 2014 à Amilly |
| GALIPIENZO FOLLIARD Jules | le 19 octobre 2014 à Gien |
| CHENAULT Liya Lina Mélodie | le 25 décembre 2014 à Amilly |



BAPTÊME CIVIL

| | |
|---|--------------------------|
| LACIPIERE Ethan Robert Renaud et LACIPIERE Logan Léon Philippe | Dimanche 13 juillet 2014 |
|---|--------------------------|



MARIAGES

MLIK Sarah Patricia Safa et BADER Pierre Yvan le 29 mars 2014



DÉCÈS

| | |
|---|----------------------|
| ESPAGNAC Jeanne Carmen, épouse TARTAX | le 14 mars 2014 |
| RENAULT Christian Henri | le 27 juillet 2014 |
| BILLAUD Christian | le 21 août 2014 |
| PAZDEJ Marian | le 06 septembre 2014 |
| BELMANT Christiane Charlotte, épouse PAZDEJ | le 10 septembre 2014 |
| GIMENEZ Léon José | le 25 novembre 2014 |

Pour information :

PRESLE Bernard (Maison de retraite de Lorris) décédé le 9 juin 2014

Informations

sur notre
Commune

Carte communale

Depuis 2007, il est noté 30 nouvelles habitations et une surface disponible constructible d'environ 2 ha. Compte tenu du bilan effectué et des perspectives de développement retenues sur 5 à 7 ans, il n'apparaît pas utile de désigner de nouveaux espaces à urbaniser, mais on s'oriente vers une réflexion sur le développement de l'espace urbanisé, tout en respectant la protection de l'outil agricole et en veillant à la protection des zones naturelles. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal décide de ne pas poursuivre, pour le moment, la révision de la carte communale.

Projet voirie 2015/2017

Certains chemins sont à calibrer et à profiler. Deux ouvrages d'art vont être soumis à réfection : le pont sur la C4, route de la Cour Marigny, et le pont de la Mosardière.

Le chemin de la Rouattière et le chemin de Graveline ont été remis en état.

D'autres chemins ont été proposés, dans le cadre de la programmation de voirie pluriannuelle, à la Commission Voirie de la C2C pour être entretenus et rénovés.

Radar

Comme de nombreuses communes, NOYERS est victime de la part de certains conducteurs(trices) de vitesses excessives au sein de la commune et de ses hameaux. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un radar dit pédagogique afin de sensibiliser les conducteurs imprudents.

Ce projet d'installation d'un radar pédagogique va se concrétiser en début d'année.

Pour l'achat de ce radar, la commune bénéficie de deux subventions :

- une subvention attribuée par Madame Valérie CORRE, députée du LOIRET, dans le cadre de sa réserve parlementaire,
- une subvention attribuée à la commune au titre des amendes de police par le Conseil Général.

Un radar pédagogique a été installé pour essai pendant 15 jours à l'automne 2014 sur la route de Montargis au lieu-dit « Les Rois - La Montagne ». Les données issues de ce radar permettent de noter l'affluence de circulation ainsi que les vitesses de passage des véhicules dans notre commune. Les résultats des tests sont consultables en mairie.



Nouveau cimetière

Une étude est en cours pour l'aménagement du nouveau cimetière.

Cette étude porte sur la création d'un Jardin du Souvenir ainsi qu'un réaménagement du cimetière et de ses murs.

Informations

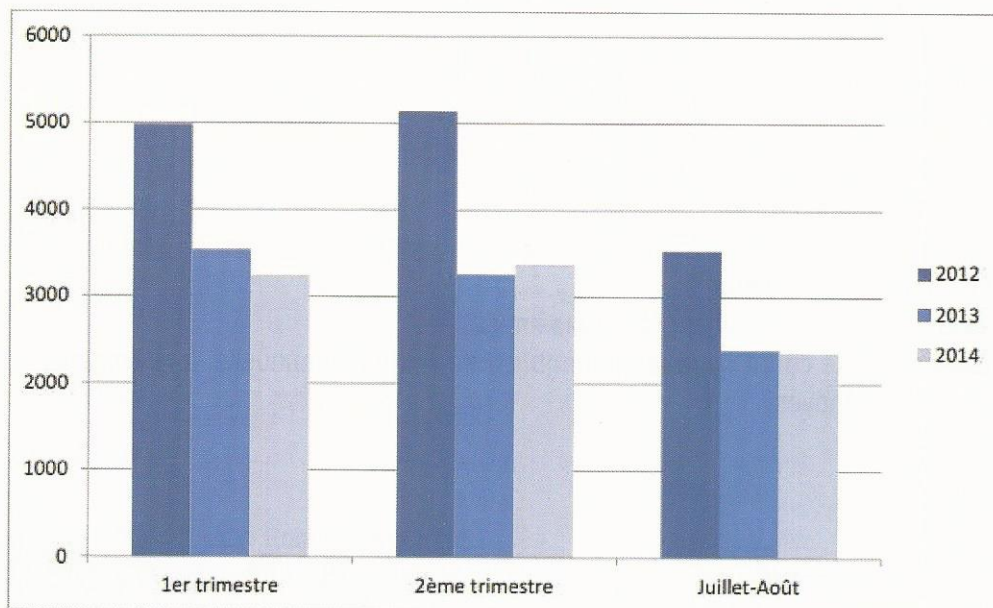
sur notre
Commune

SICTOM

Point sur les ordures ménagères collectées par le SICTOM :

Tonnages comparés des ordures ménagères depuis 2012

Pour tous renseignements sur le SICTOM vous pouvez consulter le site internet <http://www.sictom-chateauneuf.fr/>



Le tri sélectif permet de baisser sensiblement le volume d'ordures ménagères. Sur la commune de NOYERS, des efforts notables ont été constatés quant aux dépôts sauvages d'ordures ménagères et autres déchets.

Continuons nos efforts afin de garder une commune propre, il en va du bien-être de tous.

Environnement

Règlement des busages : Tous les travaux de busage sont soumis à autorisation :

- du Maire pour les chemins communaux,
- du Président de la Communauté de Communes pour les voies intercommunales,
- du Conseil Général pour la voirie départementale.

Le busage des fossés sera effectué à l'aide de buses en béton de type 135A, ou de buses annelées de résistance similaire, dont le diamètre intérieur ne peut être inférieur à 400mm.

Le fil d'eau des tuyaux devra respecter la pente du fossé existant et ne pas entraver le libre écoulement des eaux. Il est rappelé que les busages permettant l'accès aux propriétés privées doivent être entretenus par les propriétaires et non par la commune. L'entretien doit se faire jusqu'à 2 mètres de chaque côté du busage.

Pour les fossés, l'emploi de désherbant est fortement déconseillé, voire proscrit.

En effet, celui-ci entraîne le déracinement des herbages, des éboulements de terre et contribue ainsi à la détérioration des fossés, empêchant, de ce fait, un bon écoulement des eaux de pluie.

Service Assainissement

Les agents communaux assurent l'entretien hebdomadaire des pompes de relevage du réseau d'assainissement. Il est noté régulièrement la présence de lingettes qui nuisent au bon fonctionnement des pompes.

Chaque habitant connecté au réseau a en sa possession le règlement du service d'assainissement collectif. Nous vous remercions de le consulter et de le respecter.

Tri Sélectif

et les

Déchets Verts

De nombreux efforts ont été faits et remarqués depuis quelques semaines dans le tri des déchets, même si quelques réfractaires persistent encore à déposer des sacs devant les containers. Continuons nos efforts pour le bien et le respect de tous.



Cependant, l'interdiction du brûlage des déchets verts semble ne pas être respectée par tous. On parle bien d'INTERDICTION. Faire du feu du 1er novembre au 31 mars ne reste qu'une TOLERANCE. D'autres méthodes pour se débarrasser des végétaux existent :

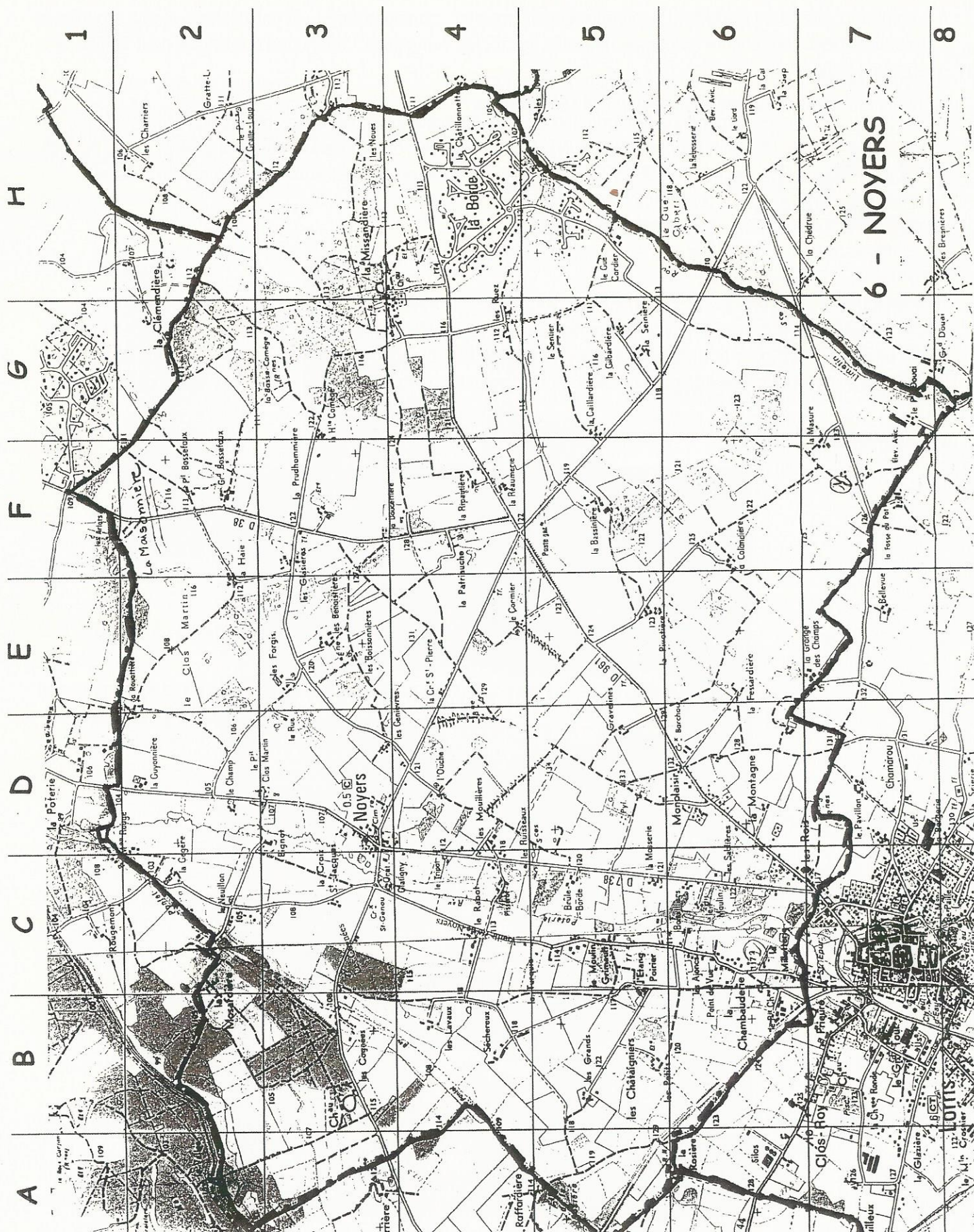
- Le compostage,
- Le broyage et le paillage,
- La déchèterie.

Les brûlages engendrent des désagréments de voisinage, de l'insécurité (risques d'incendie, de brûlure...), mais aussi une pollution importante. Environ un million de tonnes de déchets verts sont brûlés en France chaque année. C'est beaucoup trop pour la qualité de l'air et pour notre chère couche d'ozone. Pensons à nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants pour certains d'entre nous !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.centre.ademe.fr



Plan de Noyers



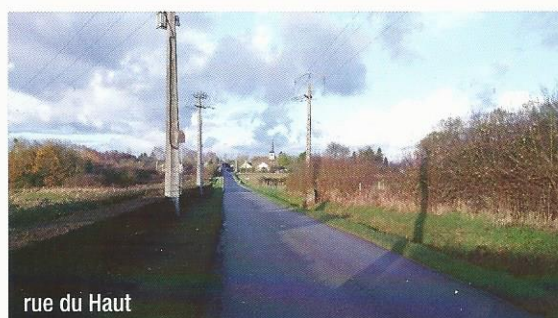
Détail Plan

de
Noyers

| | | | | | |
|---------------------------|-----|----------------------|------|-------------------------|-------|
| BARCHOU | D 6 | LA MAISONNIERE | F 2 | LE RABOT | C 4 |
| BIGNOT | D 3 | LA MASURE | F 7 | LE SENTIER | G 5 |
| BOISVILLIERS | C 6 | LA MILLETTERIE | C 6 | LE TRIPOT | C 4 |
| BRULE BORDE | C 5 | LA MISSANDIERE | H 3 | LES AJONCS | C 6 |
| CHÂTEAU DE LA MARIERE | B 3 | LA MONTAGNE | D 6 | LES BENOISTIÈRES | E 3 |
| CHÂTEAU DE LA MISSANDIERE | H 4 | LA MOSARDIERE | BO 2 | LES BOISSONNIERES | E 3 |
| CROIX BARCHOU | D 6 | LA MOSSERIE | C 5 | LES COGNEES | BC 3 |
| CROIX SAINT GENOU | C 3 | LA PATRIAUCHE | F 4 | LES FORGIS | E 3 |
| GLATIGNY | C 3 | LA PIVOTIERE | E 5 | LES GENIEVRES | D 4 |
| GRAVELINES | D 5 | LA PRUDHOMMIERE | F 3 | LES GLASIERES | F 3 |
| LA BASSE COMEGE | G 3 | LA REAUMERIE | F 4 | LES GRANDS CHATAIGNIERS | B 5 |
| LA BASSINIERE | F 5 | LA RIPAUTIERE | F 4 | LES LAVAUX | B 4 |
| LA BORDE (Lotissement) | H 4 | LA ROUATTIERE | E 2 | LES MOUILLERES | D 4 |
| LA CAILLARDIERE | G 5 | LA RUE | D 3 | LES NOUES | H 3 |
| LA CEGERE | C 2 | LA SEINIERE | G 5 | LES PETITS CHATAIGNIERS | B 5 |
| LA CHAMBAUDERIE | C 6 | LA TURQUIE | C 4 | LES ROIS | C 6-7 |
| LA CHATILLONNETTE | H 4 | LE CHAMPS | D 2 | LES RUEZ | G 4 |
| LA COLANDIERE | F 6 | LE CLOS MARTIN | E 2 | LES RUISSEAUX | C 4 |
| LA CROIX SAINT JACQUES | C 3 | LE CORMIER | E 4 | LES SABLIERES | C 6 |
| LA CROIX SAINT PIERRE | E 4 | LE GRAND BOSSEFAUX | F 2 | L'ETANG POIRIER | C 5 |
| LA DOUCETTIÈRE | F 4 | LE GUE CORDIER | H 5 | L'OUCHE | D 4 |
| LA FESSARDIERE | E 6 | LE MOULIN GRIMAUULT | C 5 | MAISON ROUGE | D 2 |
| LA GEGERE | C 2 | LE NEUILLON | C 2 | MONTPLAISIR | D 6 |
| LA GILBARDIERE | G 5 | LE PETIT BOSSEFAUX | F 2 | PISSEROT | C 4 |
| LA GRANGE DES CHAMPS | E 7 | LE PETIT CHÂTEAU | B 6 | POINT DE VUE | C 6 |
| LA GUYONNIERE | D 2 | LE PETIT CLOS MARTIN | D 3 | SECHEREUX | B 4 |
| LA HAIE | E 2 | LE PETIT DOUAI | G 7 | VIEILLE ROUTE DE NOYERS | C 4 |
| LA HAUTE COMEGE | G 3 | LE PETIT MOULIN | C 6 | | |



La Fontaine rue du Haut



rue du Haut



Le chêne rue de Saint Genou



La Fontaine Saint Genou

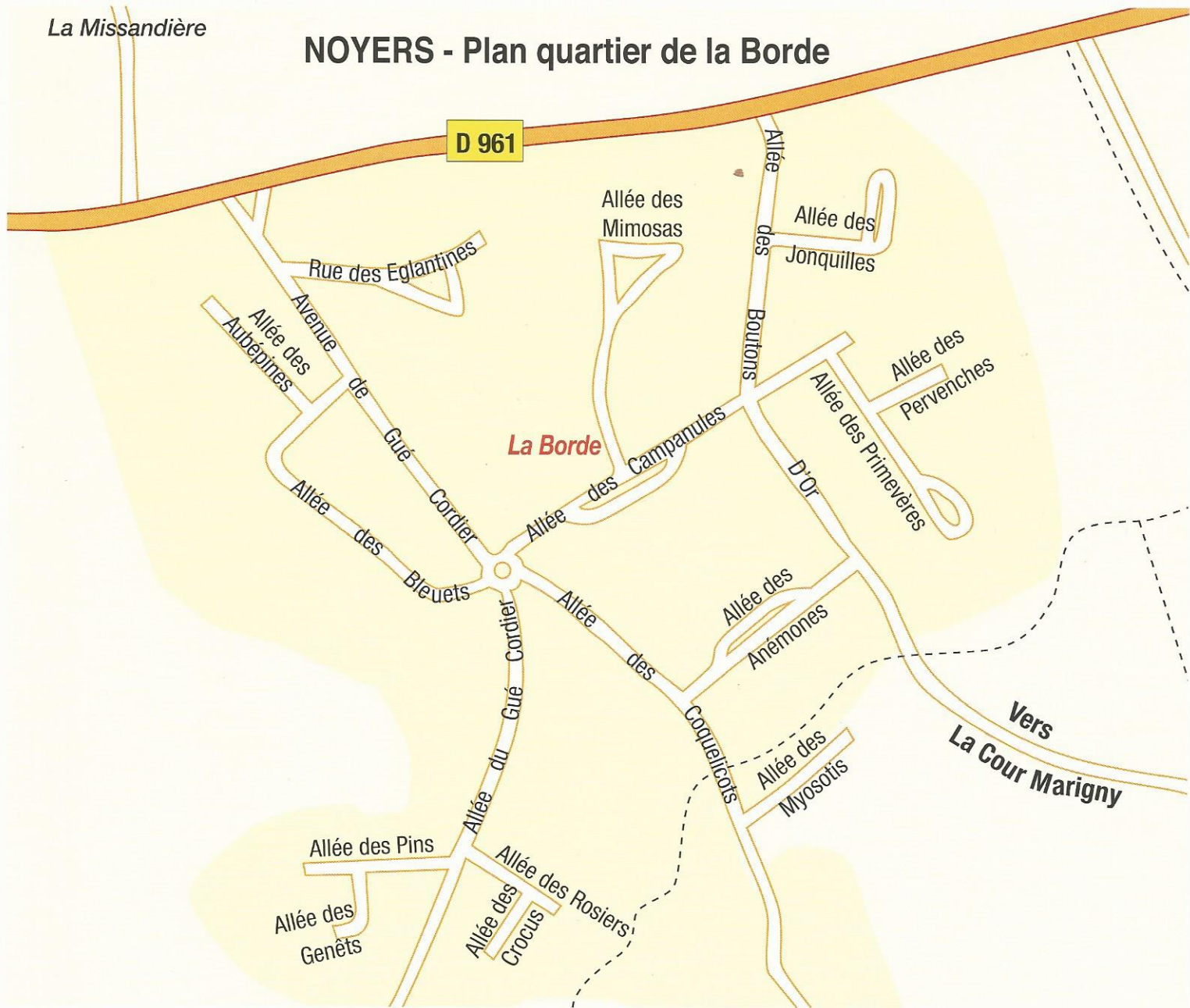


La Fontaine Saint Genou

Plan Quartier de *La Borde*

La Missandière

NOYERS - Plan quartier de la Borde



Extraits des Conseils Municipaux

QUELQUES SUJETS ABORDES LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Tous les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles dans leur intégralité en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune : www.noyers.fr.

Le compte-rendu de chaque dernier Conseil est affiché sur les panneaux municipaux.

Le Conseil Municipal est ouvert au public.

29 mars 2014 :

Election du maire : Xavier Relave est élu à l'unanimité.

Election des adjoints : 1^{er} adjoint : Valérie Morlet, 2^{ème} adjoint : Marc Pelletier, 3^{ème} adjoint : Monique Legras

Il a été ensuite procédé :

- à l'élection des délégués aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, aux Syndicats intercommunaux, aux membres des différentes commissions. Tous les membres ont été élus à l'unanimité. La liste des commissions et la liste des membres qui les composent se trouvent en page 2.
- au vote des délégations du Conseil Municipal au Maire, aux indemnités de fonction du Maire et de celle des adjoints.

18 avril 2014 :

Vote des taxes directes locales pour 2014 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien du taux de 2013, à savoir :

| | |
|--------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 10,32 % |
| - Taxe foncière bâti | 17,45 % |
| - Taxe foncière non bâti | 50,56 % |

Vote du budget principal :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget principal M14 équilibré en

- fonctionnement dépenses et recettes à 746 366 €
- Investissement dépenses et recettes à : 269 549 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget principal M14 pour 2014

Vote du budget assainissement :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget assainissement M49 équilibré en

- exploitation dépenses et recettes à 190 510 €
- Investissement dépenses et recettes à : 137 070 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget assai-

nissement M49 pour 2014.

Augmentation du temps de travail de l'adjoint technique 2^{ème} classe. Monsieur le Maire propose au Conseil une augmentation du temps de travail de l'adjoint technique chargé de l'entretien des locaux municipaux de 6h/semaine à 7/semaine, soit 26h/mois à 30h/mois à compter du 1^{er} juin 2014.

Le Conseil vote, à l'unanimité, l'augmentation du temps de travail de l'adjoint technique 2^{ème} classe à dater du 1^{er} juin 2014.

15 mai 2014

Election des membres du CCAS, extérieurs au Conseil :

Après délibération fixant au nombre de 6 les membres extérieurs au Conseil pour siéger au C.A du CCAS, Monsieur le Maire propose une liste de 6 personnes contactées répondant aux critères suivants : Association représentant la famille, les personnes âgées, retraités ou œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion. A l'unanimité, le Conseil Municipal, élit les personnes suivantes pour siéger au CCAS : Mme Angélique BEAUDOIN, Mme Michèle DONARD, Mme Catherine MICHAUD, Mme Marie-Claire MASSART, Mme Germaine PERICOUCHE, M. Gérard BUIZARD.

Vote des subventions :

Le conseil vote à 13 voix pour et 1 abstention le versement des subventions suivantes :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| - ASEP de l'école primaire de Lorris | 150 € |
| - Office du Tourisme de Lorris | 80 € |
| - Lorris Natation | 100 € |
| - Judo Club de Lorris | 100 € |
| - Football Club de Lorris | 50 € |
| - Club Amitié 3ème âge | 150 € |
| - Amicale des Pompiers de Lorris | 50 € |
| - AFAML | 50 € |

Le Conseil demande à Monsieur le Maire de contacter les associations afin que ces dernières fournissent des dossiers plus précis dans le cadre de leurs sollicitations d'aide.

Le Conseil décide de renouveler sa participation active auprès de l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

3 juin 2014 :

Constitution d'un comité de pilotage - détermination du périmètre PAVE et la liste ERP concernés

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

ASEP : Association Sportive de l'Ecole Primaire / AFAML : Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris

PAVE : Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics / ERP : Etablissement recevant du public.

Extraits

des
Conseils Municipaux
suite

décide de composer un comité de pilotage comme suit : Monsieur Xavier RELAVE (Maire) – Monsieur Marc PELLÉTIER Adjoint) – Madame Isabelle VINET (Conseillère) – Madame GALLIER (Représentante de l'ADAPA) – Monsieur ANCEAU (représentant des commerces implantés sur le territoire de la commune) – Madame MICHAUD (Membre du CCAS) – Monsieur VINET (représentant des personnes à mobilité réduite).

20 juin 2014 :

Modification des statuts de la Communauté de Communes - Compétence Gestion des Rivières :

Après avoir pris connaissance du document transmis par la Communauté de Communes et délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'accepter la révision statutaire de la Communauté de Communes en date du 07 Mai 2014.

12 septembre 2014 :

Avant de commencer la réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande au Conseil d'avoir une pensée pour Christian RENAULT, membre du précédent Conseil, décédé le 22 juillet. Xavier RELAVE précise « Nucérien d'adoption, il s'est montré très actif lors de son mandat, particulièrement dans la mise en place du site de la commune ».

Participation au fonctionnement des écoles Lorris/Noyers
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention de service avait été signée le 13 juin 2005 entre les deux communes. Cette convention définissait les règles de participation de la commune de Noyers aux frais de fonctionnement des écoles, du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire.

Le 20 décembre 2007, suite à une demande de la commune de Lorris qui sollicitait la commune pour une participation active quant à la prise en charge des intérêts d'emprunt liés à la réalisation de l'école maternelle, la commune avait accepté et un taux de remboursement avait été alors fixé à 74%.

Le Conseil demande à la commission scolaire de revoir cette convention signée avec la commune de Lorris et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents qui feraient suite à cette décision.

Carte communale

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas poursuivre la révision de la carte communale et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents qui feraient suite à cette décision.

Projet voirie 2015/2017

Chemins

La Commission des Chemins présente le compte rendu de la visite effectué sur la commune avec les agents de la com-

mune et de la communauté (suite au transfert de compétence voirie). Certains chemins sont à calibrer et à profiler. Deux ouvrages d'art demandent à être refaits dont l'un attire particulièrement l'attention du Conseil.

Situé sur la VC 4, il a fait l'objet d'une certaine sécurisation et demeure une priorité.

Appelé à s'exprimer sur le rapport de visite et les projets de travaux, le Conseil Municipal demande que soient transmis à la Commission Voirie de la Communauté de Communes les travaux qu'il sollicite.

28 novembre 2014

Participation au fonctionnement des écoles de Lorris

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Lorris avait sollicité la commune de Noyers pour la prise en compte de frais de personnel administratif et technique et demande une modification du taux de participation du remboursement de l'emprunt lié à la construction de l'école maternelle. Elle a également présenté la planification des travaux à effectuer à l'école élémentaire, sollicitant la commune pour le financement dans le cadre de l'investissement. Lors du dernier conseil, la commission devait revoir la convention signée entre les deux communes le 13 juin 2005.

Après l'esquisse d'un projet, il est apparu qu'il n'était pas possible d'inclure dans cette convention les frais d'investissement.

Afin que perdure l'accueil des enfants de la commune de Noyers dans le groupe scolaire Lorris/Noyers et ainsi favoriser le service des écoles, l'organisation et la gestion du restaurant scolaire, l'organisation et la gestion du service de garderie, la mise en place et la gestion des nouveaux rythmes scolaires et des temps d'activité périscolaires (TAP), il est proposé la création d'un syndicat intercommunal de regroupement d'intérêt scolaire (SIRIS).

Une réunion de la Commission Scolaire Lorris/Noyers est prévue le 01/12/2014.

Les Conseillers ayant reçu la proposition des statuts de ce Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire, le Conseil est appelé à se prononcer sur ce projet.

Après s'être exprimé sur le projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et autorise la Commission à poursuivre la réflexion avec la commission Scolaire de Lorris.

Avant la mise en place de ce SIRIS, les statuts devront être présentés et approuvés lors du prochain Conseil Municipal des deux communes.

Associations

de la commune de
Noyers

CLUB DU 3^{ème} AGE DE NOYERS

C'est sous cette dénomination que le club fut créé et enregistré à la fin de l'année 1977, avec le soutien et l'aide de la municipalité, aide qui ne s'est jamais démentie jusqu'à ce jour.

La première Présidente fut Madame Begey. Elle fut remplacée par Monsieur Robert Lafaye, qui lui-même céda la place à Jean Ducazeau, lequel démissionna en 2002 pour raison de santé et fut remplacé par Serge Tinseau.

En 2010 Christiane Mollet fut élue Présidente et démissionna en 2011 pour raison familiale. Serge Tinseau reprit le poste et assure toujours la présidence.

Le club compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, ce chiffre a atteint la centaine à la fin des années 90.

Cette année, il a enfin été enregistré plusieurs nouvelles adhésions et pour 2015 nous savons que d'autres personnes vont adhérer.

Jusqu'en 2001 le club organisait une kermesse, mais il a fallu abandonner faute de participants.

De nombreux voyages furent aussi organisés mais là aussi il fallut abandonner faute de participants, l'âge et le coût de la vie se faisant sentir.

Le club continue néanmoins avec un mardi sur deux des jeux divers dans une excellente ambiance, deux concours de belote annuels, et quatre repas dans l'année dont une choucroute et un repas de fin d'année dont le menu est très copieux.

Peut-être connaissez-vous un peu mieux notre club, n'hésitez pas à venir nous rendre visite au moins une fois, cela n'engage à rien.

Le mardi 13 janvier 2015, lors de l'Assemblée Générale qui a été suivie de la galette des rois, un nouveau Conseil d'Administration a été élu.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Serge Tinseau



Calendrier 2015 des manifestations du Club de l'Amitié

| | |
|-------------------|---------------------------------------|
| 13 janvier : | Assemblée Générale – Galette des Rois |
| 20 février : | Concours de Belote |
| 24 février : | Choucroute |
| 19 mai : | Repas |
| 08 septembre : | Repas |
| 16 octobre : | Concours de Belote |
| 15 décembre : | Repas de fin d'année |
| 16 janvier 2016 : | Assemblée Générale – Galette des Rois |

Tout au long de l'année, tous les deux mardis, «après-midi jeux» sauf pendant le mois de juillet.

COMITÉ DES FÊTES "LA NUCERIENNE"

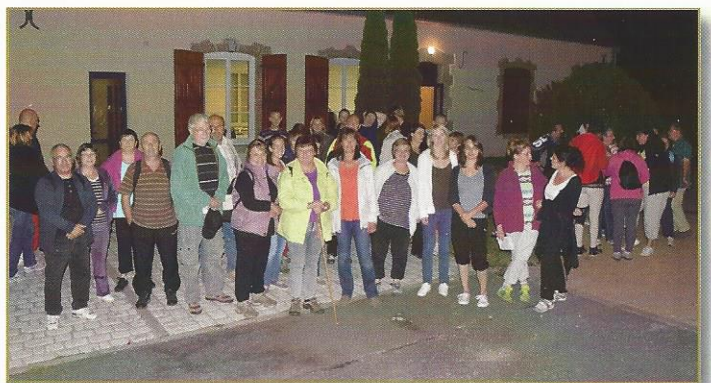
Au cours de l'année 2014, avec une équipe renouvelée et en coordination avec la Municipalité, le Comité des Fêtes a repris ses activités en vous proposant trois rencontres :

Le 14 Juillet.

Une randonnée pédestre nocturne au mois de septembre.

L'arbre de Noël.

Vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Nous espérons vous voir aussi nombreux aux prochaines activités en 2015 pour un moment de convivialité dans notre village.

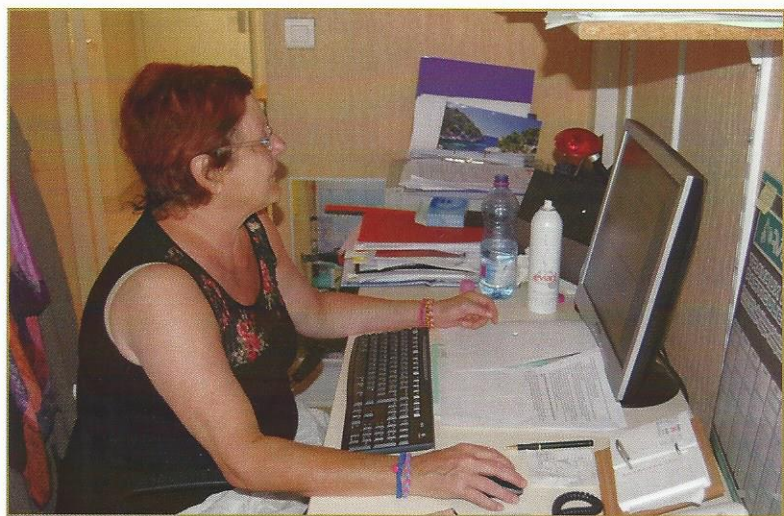


Le calendrier des fêtes pour l'année à venir est :

- 7 février soirée tartiflette avec orchestre,
- courant avril : sortie découverte,
- 20 juin fête de la musique,
- 13 et 14 juillet Fête Nationale,
- 19 septembre randonnée pédestre,
- 11 décembre arbre de Noël.

Les Agents

Communaux



Madame Michelle MARTEL

vous accueille à la Mairie. Ses fonctions comprennent également le secrétariat et la comptabilité.

Messieurs Christian MARTIN et Christophe VANI

ont en charge l'entretien du réseau collectif de l'assainissement. Ils nettoient les accotements et les fossés de la commune (et parfois des autres villages environnants sur demande de la Communauté de Communes). Ils ont également en charge les bâtiments communaux et la gestion du mobilier. Ils créent et entretiennent les parterres publics et élaborent les décorations de Noël. Ils assurent chacun leur tour un accompagnement des enfants du primaire dans le bus scolaire.



Madame Dominique MORLET

assure l'entretien de la salle polyvalente, de la salle annexe, celui de la mairie et de l'église suivant son utilisation.

2014 en Images



2014 en Images

Le 14 Juillet



Partage du Gâteau Géant à La Borde



Récompenses Maisons Fleuries



Les Virades de l'Espoir



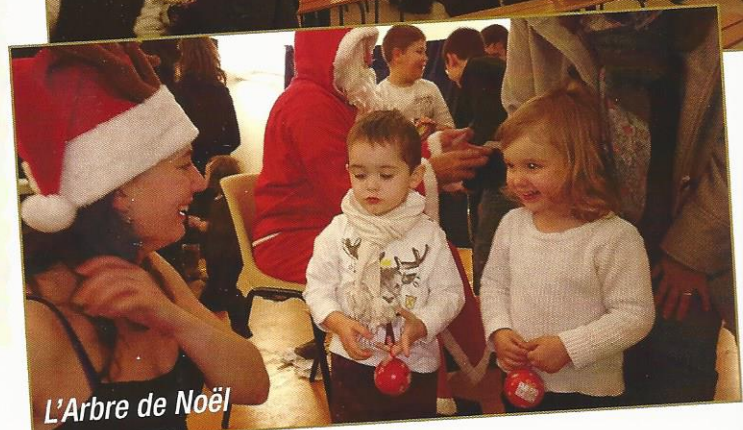
Cérémonie du 11 novembre



L'Arbre de Noël



L'Arbre de Noël



Les élections Départementales



Le Conseil Général du Loiret, composé jusqu'à ce jour de 41 Conseillers Généraux sera renouvelé en totalité en mars 2015 et remplacé par un nouveau Conseil Départemental où siègeront 21 nouveaux binômes de Conseillers Départementaux (Femme-Homme).

La parité sera ainsi respectée, dans une Collectivité, pour la première fois en France. Les élections départementales (ex-cantoniales) désignent les membres du Conseil Départemental (ex-général) dans le cadre du canton.

Selon la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, l'assemblée qui dirige le département prend le nom de Conseil Départemental (auparavant Conseil Général).

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Les conseillers généraux élus en 2008 seront remplacés en mars 2015 par des Conseillers Départementaux.

Le 1er tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour le 29 mars.

Les conseillers départementaux seront élus pour une période de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tous.

Le nombre de cantons a été modifié. Selon un nouveau découpage, il passe de 4 055 à 2 074.

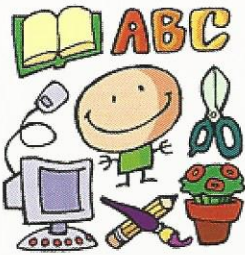
Dans le Loiret, 21 nouveaux cantons ont été formés pour avoir des populations sensiblement identiques d 30 000 personnes. Par décision ministérielle et préfectorale, le nouveau canton de Lorris sera associé aux cantons de Bellegarde et de Chatillon-Coligny, formant ainsi un nouveau territoire.

Le canton n° 8 (Lorris) comprend les communes suivantes : Aillant-sur-Milleron, Auvilliers-en-Gâtinais, Beauchamps-sur-Huillard, Bellegarde, Chailly-en-Gâtinais, La Chapelle-sur-Aveyron, Chapelon, Le Charme, Châtenoy, Châtillon-Coligny, Cortrat, Coudroy, La Cour-Marigny, Dammarie-sur-Loing, Fréville-du-Gâtinais, Ladon, Lorris, Mézières-en-Gâtinais, Montbouy, Montcresson, Montereau, Moulon, Nesploy, Nogent-sur-Vernisson, Noyers, Oussoy-en-Gâtinais, Ouzouer-des-Champs, Ouzouer-sous-Bellegarde, Presnoy, Pressigny-les-Pins, Quiers-sur-Bézonde, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Saint-Maurice-sur-Aveyron, Sainte-Geneviève-des-Bois, Thimory, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Ville-moutiers.

Le bureau centralisateur de ce canton est celui de la commune de Lorris.



Groupe Soclaire *Marc O'Neill*



ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice Madame Paulette TRON :

Cette école comprend 10 classes ainsi qu'une classe CLIS (Classe d'insertion scolaire).

Activités/sorties de l'année écoulée :

Tournoi d'échecs : Les joueurs sont arrivés deuxième au tournoi scolaire et se sont qualifiés pour les phases régionales.

Classe de neige : 2 classes de CM2 (48 élèves) sont parties du 9 mars au 22 mars à Lans-en-Vercors.



Tournoi de foot (Loïc Foineau) : Le 10 avril, les CM1 et CM2 du canton se sont rencontrés sur le stade de Lorris. Le district du Loiret et l'Usep ont apporté leur concours dans le cadre de l'opération « le football des princesses ». Cette opération favorise la participation des filles dans ce sport qui est, le plus souvent, pratiqué par les garçons.

Visite de l'exposition sur l'électricité : le 17 avril

Participation à la commémoration de l'appel du 18 juin

Remise des dictionnaires : Le 26 juin.

Usépiades 2014 : le 27 juin à Lorris, les élèves de CM1 et de CE2 ont participé aux Usépiades. D'autres classes du canton étaient présentes. Plusieurs activités ont été proposées : tir à l'arc, sarbacane, tennis, football, thèque, athlétisme, ultimate ...

Période de Septembre 2014 à Décembre 2014 :

Le programme du projet 2010-2014 comprend :

- la maîtrise du français en insistant sur l'orthographe et l'acquisition d'un vocabulaire plus étendu,
- le projet mathématiques avec la résolution de problèmes du quotidien et de logique et qui intègre la rencontre « DEFI MATHS ». Deux classes étaient concernées en 2013, quatre sont inscrites pour l'année scolaire en cours.
- le projet informatique continue avec
- le maintien à jour du site internet (<http://ec-lorris.tice.ac-orleans-tours.fr>)
- le permis internet encadré par la brigade de prévention de Pithiviers
- la mise en place d'une correspondance numérique et postale avec une école du Togo.

Les projets précédents reconduits sont :

- la réunion des élèves délégués et l'équipe enseignante, une par quinzaine pour débattre des questions diverses (jeux autorisés, achat de matériel pour la cour ...),

Groupe Soclaire

Marc O'Neill

- l'opération gilets jaunes : 4 à 5 élèves médiateurs se joignent à l'équipe de surveillance pour aider au règlement des petits conflits,
- fleurissement de l'école,
- départ en janvier en classe de neige à Solière en Savoie pour les deux classes de CM2 soit 52 élèves cette année,
- les Usépiades qui se dérouleront en juin 2015 à l'Etang des Bois.

Les classes de CE2 repartent sur un projet initiation roller tandis que les CM1 s'orientent vers le vélo. A ces activités, s'ajoute la piscine (un semestre pour chaque classe). Les élèves préparent en outre la chorale de la kermesse et sont aidés à ce niveau par un intervenant musique.

- les CM2 se coupleront avec les élèves du collège pour le cross annuel tandis que les CE2 et les CM1 se dirigeront vers une course d'endurance.

La grande nouveauté de cette année fut les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire). Pour rappel, depuis la rentrée, l'Education Nationale impose à chaque établissement public de nouveaux rythmes scolaires avec 24 heures d'enseignement réparties sur la semaine dont 5 matinées travaillées. Chaque classe dispose donc de 3 heures par semaine pour des activités périscolaires.

Pour la première période de cette année scolaire, le taux de fréquentation était d'environ 90 % pour les primaires et 77% pour les maternelles.



ECOLE MATERNELLE

Directeur Monsieur Thierry PLAT :

L'école se compose de 5 classes en multi-niveaux (petits-moyens, moyens-grands) pour un total de 133 élèves et bénéficie de la présence de cinq ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

L'emploi du temps est le suivant : 5 matinées et 3 après-midi de travail, le vendredi après-midi étant libéré pour les « TAP ».

Le soutien scolaire est assuré le matin les mardis et vendredis.

L'année scolaire 2013/2014 s'est achevée avec son thème **Moyen-Age** ponctué de contes, de visites et de spectacles.

Le carnaval fut fortement apprécié notamment lors du passage des enfants à la maison de retraite.

Le projet d'école 2010-2014 touche à sa fin. Il était basé sur les **arts visuels, musicaux et littéraires**, avec l'intervention de plusieurs artistes, de participations à des spectacles, de séance de cinéma. Des rencontres avec l'école primaire ont aussi eu lieu.

Toutes ces activités ont été financées par la coopérative scolaire (cotisation de 10 euros environ par an et par enfant).

Le thème de l'automne a occupé la première période de l'année scolaire 2014-2015. Une sortie en forêt, guidée par les membres de l'ONF, a été organisée.

La préparation de Noël a été rythmée par la dégustation des chocolats du calendrier de l'Avent et par la lecture de contes chez les CE1. **Les enfants ont pu assister à un spectacle de Noël à l'école et partager le traditionnel goûter de Noël.**

La nouvelle année débutera avec la **galette des rois** le 29 janvier. Les couronnes sont réalisées par les enfants.

Pour préparer leur carnaval, les enfants seront accueillis par une troupe de comédiens avec leur spectacle ayant pour thème « les astres » et nous pourrons les voir **défiler dans Lorris, vêtus de leur costume, le vendredi 27 mars.**

L'année s'achèvera avec la kermesse où petits et grands se retrouveront autour de différents jeux.

Cette année pour plus de confort et de sécurité, nous entendrons les maternelles le matin et les primaires en fin d'après-midi sur les différentes musiques du monde.

Dans la brochure « Le Sequoia » distribuée avec ce numéro vous trouverez un article consacré aux activités du SLAC (Service des Loisirs et d'animation cantonale) destinés aux jeunes âgés de 10 à 17 ans.

ADAPA de Lorris

Adresse : Centre Médico-social - 7, rue de la Forêt - BP : 23 - 45260 LORRIS
Tél : 02 38 94 83 49 - Fax : 02 38 94 85 21
Email : adapa.lorris@wanadoo.fr



Horaires :

lundi, mardi, jeudi de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30,
mercredi de 08 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
vendredi 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Secteurs d'intervention : Chailly en Gatinais, Coudroy,
La Cour Marigny, Lorris, Montereau, Noyers, Oussoy,
Ouzouer des Champs, Presnoy, Saint Hilaire sur Puiseaux,
Thimory, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons.

Interlocuteur(s) :

- HEBERT Jacques - Président
- LAFAYE Christiane - Directrice

Les services :

- Aide à Domicile
- Télé-assistance
- Portage de repas
- Service prestataire
- Service Mandataire



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

Service Minibus

Le jeudi matin, le minibus de la Communauté de Communes est réservé pour le transport d'habitants du canton en direction du marché de Lorris.

Un circuit est effectué entre plusieurs communes, les demandes devant être faites le mardi pour le jeudi.

Pour avoir droit à ce service, trois conditions doivent être remplies, être seul, sans moyens de transport, ni liens familiaux et il suffit alors de s'inscrire auprès de la mairie de son lieu de résidence.

A partir du 20 janvier 2015 un deuxième circuit sera proposé le mardi en direction du supermarché. Les demandes devront être effectuées au plus tard le lundi midi pour le mardi.

Calendrier des Manifestations 2015



| | | |
|----------------------------|--|---|
| 10 janvier | Vœux du Maire et galette des rois | Commune |
| 15 mars | Repas du 3 ^{ème} âge | C.C.A.S. |
| 05 avril | Chasse aux œufs | Commune |
| 18 avril | Bourse aux vêtements | C.C.A.S. |
| 08 mai | Commémoration de la victoire de 1945 | Commune |
| Fin juin | Remise des dictionnaires | Communes de Lorris et de Noyers à la Salle Polyvalente de Noyers |
| 13 juillet | Diner Retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice | Comité des Fêtes Commune |
| 14 juillet (après-midi) | Jeux de plein air | Comité des Fêtes |
| 29 août | Gâteau géant | Commune |
| 11 Novembre | Commémoration de l'armistice de 1918 | Commune |
| 21 novembre | Bourse aux jouets et aux vêtements | C.C.A.S. |
| 11 décembre | Arbre de Noël | Commune conjointement avec le Comité des Fêtes |



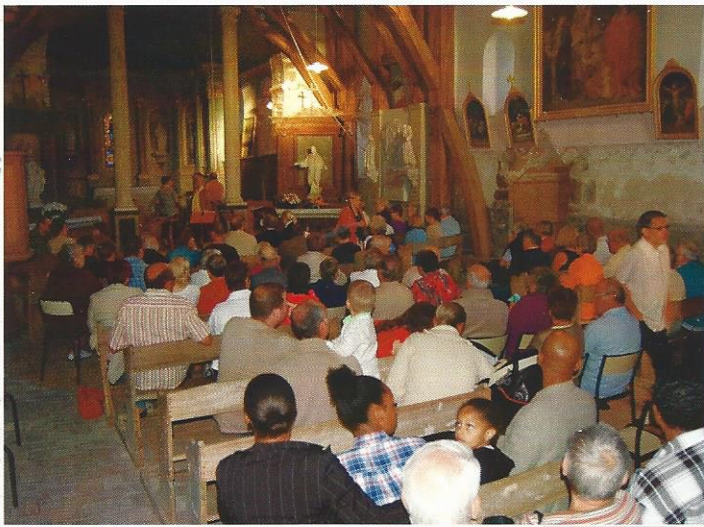
Les élections départementales (ex cantonales) auront lieu les 22 et 29 mars.

2016



| | | |
|-----------|--|---------|
| 9 janvier | Vœux du Maire et galette des rois sur réservation | Commune |
|-----------|--|---------|

*Le calendrier des manifestations organisées par le Club de l'Amitié
et par le Comité des Fêtes se trouvent en page 13.*

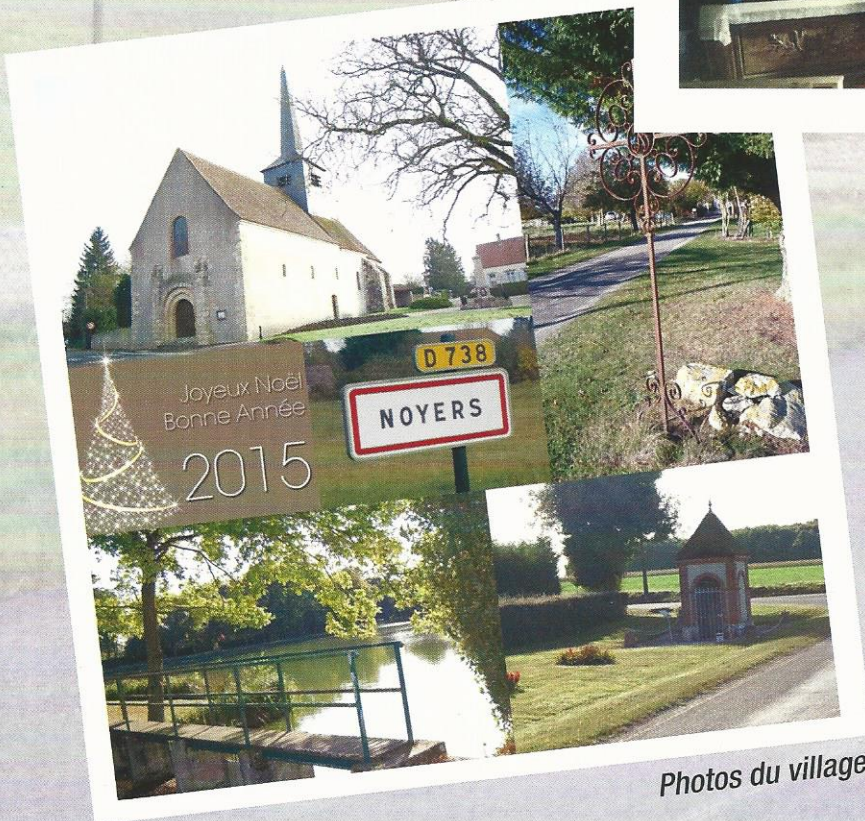


*Soirée musicale
à l'Eglise*



Eglise de Noyers - Le Chœur (45260)

Chœur de l'Eglise



Photos du village